

**80 minutes de formation vidéo**  
**110 questions et réponses commentées pour valider vos connaissances**

## Devenir employeur

### Vos objectifs :

- Comprendre l'environnement social
- Connaître vos droits et vos obligations en tant qu'employeur
- Déterminer la démarche que vous devez adopter pour devenir employeur

### Public visé :

- Créateur et repreneur d'entreprise
- Chef d'entreprise
- Conseil en entreprise

### Pré-requis :

- Avoir le projet de recruter du personnel et, donc, de devenir employeur

### Vos formateurs :

<b>Pascale Guiomard</b>	consultante en droit social
<b>Aurélié Lacomme</b>	consultant en entrepreneuriat et en finance
<b>Eric Puig</b>	consultant en droit social, ex-cadre de l'URSSAF et de l'ACOSS

## Le contenu de la formation

### Introduction

En tant qu'employeur, vous devez remplir des obligations à l'égard de vos salariés, des organismes sociaux, des administrations et des représentants du personnel.

### Les étapes pour devenir employeur :

1. Identifier vos interlocuteurs en matière sociale
2. Connaître la convention collective dont votre entreprise dépend
3. Respecter les obligations préalables à l'embauche
4. Etablir la DUE (Déclaration Unique d'Embauche)
5. Connaître les organismes sociaux dont vous dépendez
6. Respecter vos obligations vis-à-vis de l'URSSAF
7. Remplir vos obligations à l'égard de l'ASSEDIC
8. Adhérer et cotiser aux caisses de retraite complémentaire
9. Améliorer la couverture sociale de vos salariés
10. Respecter les règles de base relatives à la paie
11. Procéder aux affichages et à la tenue des registres obligatoires
12. Rechercher et sélectionner le meilleur candidat
13. Vous préparer à conclure un contrat de travail
14. Gérer en interne ou externaliser la gestion de vos ressources humaines

### Conclusion

Vous devez faire preuve de prudence et de méthodologie dès lors que vous êtes employeur :

- prudence par rapport à la complexité et l'évolution continue des règles sociales,
- méthodologie pour connaître vos compétences et vos besoins, identifier parfaitement le rôle de chacun de vos interlocuteurs.